



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A GENEVE

Service des visas - 2 cours des Bastions – 1205 Genève

Courriel : info@consulfrance-geneve.org - Fax. 022 319 00 87

DEMANDE DE VISA COURT SEJOUR ETABLISSEMENT MEMBRE DE FAMILLE UE ou EEE ou SUISSE

- LA PRESENCE DES DEUX CONJOINTS EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DE L'ENTRETIEN
- Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa ;
- Frais de dossier : gratuité

LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER EN 2 JEUX SEPARES ET TRIES DANS L'ORDRE SUIVANT :

<input type="checkbox"/>	1.	La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché la présence de chaque document et de chaque photocopie que vous présentez
<input type="checkbox"/>	2.	2 formulaires de demande de visa de court séjour dûment remplis et signés .
<input type="checkbox"/>	3.	2 photographies d'identité récentes aux normes
<input type="checkbox"/>	4.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : Passeport (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 6 mois de validité) + photocopie des pages contenant les données personnelles
<input type="checkbox"/>	5.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : Justificatif du lien familial entre le demandeur de visa et le ressortissant UE/EEE/ ou Suisse : <ul style="list-style-type: none">• document d'état civil : acte de mariage (wedding certificate)
<input type="checkbox"/>	6.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : Justificatif de la nationalité du ressortissant UE/EEE ou Suisse: <ul style="list-style-type: none">• soit la carte nationale d'identité;• soit le passeport;• soit une attestation d'une représentation diplomatique ou consulaire compétente;
<input type="checkbox"/>	7.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : Justificatifs de l'établissement en France du citoyen de l'UE/EEE ou Suisse : <ul style="list-style-type: none">• Contrat de travail, bail ou acte de vente d'un logement (proof of purchase = notary act)• attestation de son intention de s'y établir
<input type="checkbox"/>	8.	ORIGINAL + 2 PHOTOCOPIES : Justificatif de résidence en Suisse <ul style="list-style-type: none">• Soit permis B, C ou L• Soit carte de légitimation
<input type="checkbox"/>	9.	2 PHOTOCOPIES : Justificatifs de la qualité de membre de famille « à charge » ; enfant de plus de 21 ans ou ascendant : <ul style="list-style-type: none">• attestation sur l'honneur établie par le ressortissant de l'UE/EEE ou Suisse déclarant que le demandeur de visa est bien à sa charge ou <ul style="list-style-type: none">• document établi dans ce sens par l'autorité compétent de l'Etat d'origine ou de provenance

Ce dossier constitué, vous devez prendre rendez-vous au : 0900.847.237

Site internet du Consulat : www.consulfrance-geneve.org
Questions complémentaires ? info@consulfrance-geneve.org